



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n° 103

Janvier 2024

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Offre Amicale Vie	1
Cotisations 2024	2
La vie du groupe	2
Activités réalisées	2-3
Activités à venir	3
Brèves	4

Annexes :

Inscription galette des Rois
Inscription exposition au musée des Beaux-Arts Nancy
Inscription Vaux le Vicomte

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@wanadoo.fr

Tel. : 03 83 56 38 75
Laisser un message

107 avenue Carnot
54130 SAINT MAX

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2023 est passée, place à l'année 2024.

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont déroulées agréablement pour vous tous.

Je vous souhaite une belle année 2024, pleine de satisfactions, de joie et aussi de rencontres, et bien entendu une bonne santé.

Pour celles et ceux qui participent à nos activités, le comité et moi-même souhaitons que le programme, que nous proposerons pour cette année qui débute, recueille l'adhésion d'un nombre plus important de participants (c'est l'époque des vœux .. !!).

Au cours du dernier trimestre se sont tenus des réunions conviviales avec les repas des secteurs de Toul et Lunéville ainsi qu'une fin d'après-midi sympathique autour du Beaujolais Nouveau.

En ce moment nos bénévoles procèdent à la distribution des chocolats à nos aînés de plus de 85 ans (150 individuels et 22 couples), merci à eux.

Et pour débiter l'année nous commencerons par la traditionnelle Galette des Rois « dansante » où nous vous espérons nombreux. Prenez bien soin de vous.

Alain PIERRE

OFFRE DE BIENVENUE :

3 mois remboursés pour toute nouvelle adhésion



Contactez Pierre MEYER
votre ambassadeur départemental
06 86 80 83 67

Cotisations 2024

Le montant des cotisations 2024 sera le même qu'en 2023

Chèque libellé au nom de l'ANR 54 à envoyer :

Christiane PIERRE 1 Allée Costes et Bellonte 54420 SAULXURES LES NANCY

Téléphone 03 83 21 91 33

Note importante : l'ANR reconnue d'intérêt général vous donne droit à une réduction fiscale de 66% sur cotisation, hors abonnement à la revue « La Voix de l'ANR ». Un reçu fiscal vous sera délivré **UNIQUEMENT** en cas de contrôle fiscal

ADHESION	INDIVIDUEL	reste à charge après déduction fiscale	COUPLE	reste à charge après déduction fiscale
Annuelle avec revue	32€	16.82€	46€	21.58€
Annuelle sans revue	23€	7.82€	37€	12.58€

Déclarer la partie adhésion (23 ou 37€) dans la case 7UF de votre déclaration de revenu

La Vie du Groupe

Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances aux familles de :

M.	LAFONTAINE	Jean-Pierre	54000	NANCY
Mme	DEGRANGE	Yvette	54000	NANCY
Mme	L HUILIER	Odette	54370	DROUVILLE
M.	BULLIER	Jean Marie	54180	HEILLECOURT

Nouveaux adhérents :

M.	BERNAT	Richard	54270	ESSEY LES NANCY
Mme	MIGNOT	Chantal	54140	JARVILLE LA MALGRANGE
Mme	MATEOS	Marie	54710	LUDRES
Mme	MUESPACH	Nicole	54420	SAULXURES LES NANCY
Mme	ROLLIN BION	Claudine	54140	JARVILLE LA MALGRANGE
Mme	CADARIO	Odile	54300	LUNEVILLE

Vous pouvez toujours consulter le site de notre association www.anr54.org sur lequel pourront figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales.

Dans les 30 derniers jours ce sont 360 consultations qui ont été réalisées.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Le repas secteur de LUNEVILLE

Ce sont 23 participants qui se sont retrouvés le 15 novembre au Restaurant Les Bosquets. Bonne ambiance et repas apprécié.

Le repas secteur de TOUL

14 personnes étaient présentes le 29 novembre à la Table Saint Martin à Ecrouves pour partager un excellent repas.

Le Beaujolais Nouveau le 29 Novembre

Avec 20 adhérents qui se sont retrouvés dans notre salle de réunion de Saint Max pour une fin d'après-midi détendue et amicale. On peut dire que cette petite manifestation a permis d'échanger entre convives et a été une réussite.



Marché de Noël de SELESTAT le 14 décembre

20 personnes ont fait le choix de se rendre à Sélestat à l'occasion du marché de Noël. Le transport en bus a duré 2h à l'aller comme au retour ! Nous avons dû envisager des bouchons au retour dans notre programme ... !! Il s'agissait d'une sortie libre ou chacun pouvait concocter son programme, car Sélestat est une jolie petite ville bien décorée à cette période de l'année. Outre les divers petits marchés, les participants ont pu visiter des églises richement décorées et avec une exposition de crêches du monde entier qui a eu un franc succès de même que l'exposition des boules de Meisenthal à la bibliothèque humaniste. Le départ s'est effectué à 18h ce qui a permis à chacun de contempler les illuminations de Noël.



Promenades du jeudi

Malgré les intempéries un petit groupe de fidèles continue à marcher tous les 15 jours l'après-midi dans le secteur de Nancy.

Quand le beau temps sera revenu les promenades auront lieu le matin à 9h30.

N'hésitez pas à nous rejoindre : contact
Christiane PIERRE au 03 83 21 91 33 ou
sur la boîte mail de l'ANR



ACTIVITÉS A VENIR

La Galette des Rois le 25 janvier 2024

Le repas de secteur de Pont à Mousson deuxième quinzaine de février 2024

Pour ce repas les adhérents du secteur seront contactés directement mais si des adhérents hors secteur souhaitent participer, prendre contact avec Marie Thérèse RENAUD au 06 37 50 69 17

Visite guidée exposition D'or, D'art et Sciences au Musée des Beaux-Arts de Nancy le 3 février 2024

Notre Assemblée Départementale se tiendra le 3 AVRIL 2024 dans la salle des fêtes de Vandoeuvre

Voyage à Vaux le Vicomte le 28 et 29 mai

BREVES

<p style="text-align: center;"><u>Retraites</u></p> <p>La revalorisation des pensions de retraite 2024 va en partie protéger les retraités contre la hausse des prix, estimée à 5,7 % en octobre en glissement annuel.</p> <p>Au 1er janvier 2024, votre pension de retraite de base augmentera de + 5,3 %.</p>	<p style="text-align: center;"><u>GDAS 57</u></p> <p>Comme adhérent de l'ANR 54 vous pouvez bénéficier des prestations du GDAS MOSELLE LA POSTE ORANGE (billetterie, réductions...)</p> <p>Renseignements : Groupement D'Action Sociale 1 bis place du Général De Gaulle BP 49027 - 57037 METZ CEDEX 1 - Téléphone : 07 85 77 79 50 Site : www.gdas-moselle.com Mail : gdas.moselle@wanadoo.fr</p>
<p style="text-align: center;"><u>BIEN VEILLIR</u></p> <p>Déjà promise par Emmanuel Macron dès 2017, la loi sur le Grand âge semble se dessiner. C'est en effet ce qu'a affirmé Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, le 17 novembre. Cette loi a pour but de fixer un cadre et des objectifs à atteindre d'ici à 2030.</p> <p>Favoriser le maintien à domicile cela passe par : Une adaptabilité des logements : entrée en vigueur de "Ma Prime Adapt" à partir de janvier 2024, une meilleure attractivité des métiers du soin à domicile, la création du métier d'accompagnant mobilité.</p> <p>Améliorer le système de santé pour les séniors. Les principaux concernés sont les EPHAD qui souffrent d'une pénurie de personnel soignant. Promesse électorale de notre Président, il s'agira donc de recruter au moins 50 000 soignants d'ici à 2030. Pour améliorer le parcours de soins des séniors, 1 médecin traitant pour les plus de 80 ans serait souhaitable.</p> <p>Renforcer l'accès aux transports publics. L'accessibilité des gares sera effective d'ici à 2027. C'est ce qu'a annoncé le délégué ministériel chargé des Transports, un titre unique de transport devrait également voir le jour sous 2 ans avec une plateforme d'assistance.</p> <p>Créer un service public départemental de l'autonomie (SPDA). Les démarches administratives sont lourdes et l'accessibilité compliquée, aussi le Gouvernement a décidé de créer un point d'entrée unique pour les personnes âgées. Il s'agira donc d'un service public départemental de l'autonomie dédié aux personnes âgées, handicapées et à leurs aidants.</p> <p>Encourager les innovations dans le secteur du grand âge. C'est un défi pour les entreprises françaises : développer des dispositifs pour faciliter la vie des séniors, prévenir la perte d'autonomie et ainsi leur permettre d'appréhender sereinement leur quotidien.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Comité des Oeuvres Sociales de La Poste et de France Télécom des Côtes d'Armor</u></p> <p>Promotion pour les adhérents ANR-Location Mobil home Bord de Mer à FREHEL Voir tous les renseignements sur notre site www.anr54.org ou auprès du COS 22 - Tel 02.96.62.68.65 .</p> <p style="text-align: center;"><u>Service en ligne</u></p> <p>Une plateforme en ligne pour signaler les problèmes de réseaux Vous rencontrez des problèmes avec vos connexions internet et téléphonie, ou encore vos envois postaux ? Une nouvelle plateforme en ligne vient d'ouvrir sur laquelle vous pouvez signaler les dysfonctionnements rencontrés et obtenir des renseignements. Découvrez les services proposés par J'alerte l'Arcep ! En cas de dysfonctionnements rencontrés avec des opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux, vous pouvez désormais alerter l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) grâce à sa nouvelle plateforme en ligne. Cet espace d'échanges s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et aux collectivités. Rappel : l'Arcep est une autorité administrative indépendante qui contrôle la qualité du service rendu par les opérateurs de téléphonie et d'Internet et par La Poste.</p> <p style="text-align: center;"><u>Épargne</u></p> <p>Le plafond du livret d'épargne populaire relevé à 10 000 euros Le livret d'épargne populaire (LEP), réglementé par l'État, est réservé aux personnes majeures ayant des revenus modestes. Le plafond de dépôt sur un LEP est passé de 7 700 € à 10 000 € depuis le 1er octobre. Le livret d'épargne populaire a un taux de rémunération de 6 % depuis le 1er août 2023 et jusqu'au 31 janvier 2024. Ce taux est fixé par l'État. Les intérêts versés sur un LEP sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Ces intérêts sont ajoutés à l'épargne existante le 31 décembre de chaque année, y compris lorsque le plafond de dépôt est atteint.</p>